

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME: programme des fêtes jubilaires; pétitionnement en Italie; les pèlerins français à l'hospice Ste-Marthe; indulgences accordées par le Souverain-Pontife.—**CHRONIQUE** diocésaine: nominations ecclésiastiques; réunion des Commis-Marchands; conférence de M. l'abbé Enard à l'Université Laval.—*Diocèse de Québec*, mort de M. J. Auclair, curé de Notre-Dame.—*Diocèse de Nicolet*, Mgr Gravel à Rome.—*Diocèse de Rimouski*, nominations ec-



SOMMAIRE

clésiastiques.—*Diocèse de Saint-Boniface*, 36^e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Taché.—**COMMENT LA FRANC-MACONNERIE FINIRA ?—INSTALLATION DE MGR JOURDAN DE LA PAS-SARDIÈRE**, comme évêque auxiliaire de Tunis.—**LA LETTRE DU PAPE ET L'ITALIE OFFICIELLE**, conclusion.—**SATISTIQUE DE LA MORALITÉ EN FRANCE.—LOUIS XV MOURANT.—LA FRANC-MARCHANDE D'ALLUMETTES. (Fin).—PRI-ONS POUR NOS MORTS.**

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	5	DÉC.	—St-Jean Dorchester.
MERCREDI,	7	“	—N.-D. de Lourdes.
VENDREDI,	9	“	—Ste-Mélanie.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	4	DÉC.	—Deuxième dimanche de l'Avent. Sem. ornements violets. <i>On annonce la fête de l'Immaculée Conception.</i>
Lundi,	5	“	—S. Pierre Chry., E. D., d., ornements blancs.
Mardi,	6	“	—S. Nicolas, E. C., doub., ornements blancs.
Mercredi,	7	“	—Jeûne. S. Ambroise, E. D., d., orns blancs.
Jeudi,	8	“	—IMM. CONC. d. 1cl. (<i>d'obl.</i>), orns blancs.
Vendredi,	9	“	—J. De l'Oct., s., ornements blancs.
Samedi,	10	“	—Transl. de la mai. de Lorette, d. m., orns bls.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE. — *Dimanche 4*, confirmation à la messe de 7½.

Jeudi 8, offices pontificaux toute la journée.

Dimanche 4.—Fête du titulaire de l'église paroissiale de Sainte-Barbè. Solennité de ceux de Saint-André d'Argenteuil, Saint-François-Xavier à Verchères et à Caughnawaga.

ROME.

Voici le programme définitif des fêtes jubilaires, tel que l'a arrêté la commission cardinalice déléguée à cet effet :

Le 31 décembre, réception solennelle par le Souverain-Pontife de la députation de tous les comités italiens et étrangers qui ont concouru à préparer les fêtes jubilaires. Elle présentera à Sa Sainteté, à titre d'offrande du monde catholique pour les noces d'or de son sacerdoce, les sommes d'argent recueillies à cet effet.

Le 1er janvier, le Souverain-Pontife célébrera la messe de son jubilé à l'autel de la basilique Vaticane, dont les portes resteront fermées, pour donner accès seulement du côté de la sacristie, au public muni de billets.

Le 2 janvier, aura lieu dans la basilique de Saint-Laurent *in-Damaso*, préparée pour la circonstance, la séance académique solennelle qui a été déjà annoncée.

Le 3 janvier, sera reçu en audience par le Souverain Pontife le grand pèlerinage italien, qui comprendra des députations de tous les diocèses de la Péninsule.

Les 4 et 5 janvier, des audiences seront accordées par le Saint-Père à des députations de catholiques de tous les pays.

Le 6, fête de l'Épiphanie, aura lieu l'inauguration de l'exposition vaticane.

Du 6 au dimanche 14, de nouvelles audiences collectives seront accordées par le Pape aux pèlerins du jubilé.

Le 14, la cérémonie solennelle de la canonisation sera accomplie dans la salle superposée au vestibule de Sainte-Pierre, où auront lieu aussi, les dimanches qui suivront, les béatifications annoncées.

Les catholiques d'Italie organisent avec le meilleur zèle le vaste mouvement des pétitions qu'ils se proposent de présenter au Parlement, au moment opportun en faveur de la pleine indépendance du Pape. Ils ne se font pas l'illusion de croire assurée l'heureuse issue de cette démarche. Tout porte à craindre que la pétition ne soit pas accueillie. Mais il restera une manifestation imposante des sentiments de l'Italie réelle. Dès à présent, les signatures recueillies, rien que dans les provinces de la haute Italie, dépassent le chiffre de 700,000, et ce sont des signatures d'hommes, majeurs d'âge, et jouissant des droits d'électeur. Pour peu que le mouvement s'accroisse dans les provinces centrales et méridionales, il sera prouvé que les soi-disant représentants de la nation à la chambre ont contre eux, dans la question vitale de l'indépendance du Pape, un nombre d'électeurs beaucoup plus considérable que ceux dont les députés actuels sont les mandataires.

Un jeune évêque était naguère aux pieds de Léon XIII, implo-
rant une dernière bénédiction, et demandant un dernier mot qui
servit à le guider.

“ Oui, lui dit le Pape, oui, je vous bénis. Quant à la parole
que vous désirez entendre, la voici : *Appliquez-vous à répandre l'es-
prit de prière. C'est la seule force qu'il y ait au monde. Ceux qui ne
prient pas n'obtiennent que des résultats passagers.*”

On reconnaît bien à ce langage, le Pape du Rosaire.

L'hospice Sainte-Marthe a reçu un grand nombre des pèlerins
ouvriers. Il y en avait environ six cent cinquante. Plusieurs
ecclésiastiques étaient logés avec eux. L'hospice Sainte-Marthe
touche le Vatican ; il a été desservi durant le pèlerinage par des
Sœurs de Saint-Vincen' de Paul, assistées de nombreux jeunes
gens de bonne volonté habitant Rome et qui venaient, avec un
dévouement au-dessus de tout éloge, servir leurs frères de France.
A leur arrivée, les ouvriers reçurent chacun un numéro, grâce
auquel ils trouvèrent promptement leurs places dans les nom-
breuses salles de l'hospice qui renfermaient dix lits en moyenne.
Sur chaque lit, une serviette, un guide imprimé à l'intention du
pèlerinage et une autre feuille indiquant l'ordre des visites de
chaque jour.

Les repas n'ont cessé d'offrir un intérêt tout particulier. On les
prenait dans les corridors ; mais ce qui rehaussait singulièrement
cette salle à manger d'un nouveau genre, c'était la présence conti-
nuelle, à la tête des jeunes gens dont nous avons parlé, de
S. G. Mgr Jacobini qui a tenu à servir les ouvriers pendant tous
leurs repas. Plusieurs membres de la haute aristocratie romaine
l'assistaient. Un jour, S. Em. le cardinal Langénieux a daigné
revêtir lui-même le tablier blanc et servir ceux qu'il avait con-
duits à Rome. Le Souverain-Pontife voulait aussi aller en per-
sonne visiter Sainte-Marthe et mettre ainsi le comble à la bien-
veillance qu'il n'a cessé de témoigner au pèlerinage français. La
défense formelle de son médecin fut seule assez forte pour l'em-
pêcher de donner suite à son projet. Vers la fin du pèlerinage,
une surprise agréable qu'il ménagea à ses hôtes de Sainte-Marthe
leur prouva qu'il n'oubliait pas le côté matériel de leur installa-
tion. Un Romain lui ayant envoyé beaucoup de gibier, le Saint-
Père s'écria : “ Ce sera pour mes chers ouvriers français,” et il
fit porter immédiatement l'envoi aux pèlerins.

Citons encore un trait qui montre combien les Romains catho-
liques ont su faire bon accueil à leurs visiteurs de France. Le
prince Lancellotti alla voir un jour le lazaret et demanda au cours
de sa visite, aux ouvriers, s'il ne désiraient pas envoyer quelques
dépêches télégraphiques à leurs familles. Il récolta ainsi une
centaine de dépêches qu'il tint à expédier lui-même et dont il
paya les frais, très élevés à cause du tarif italien.

La sacrée Congrégation des Indulgences répondant, le 16 juillet 1887, aux divers doutes qui lui avaient été soumis relativement aux conditions dans lesquelles les associés de la Propagation de la Foi, les collecteurs ou directeurs de l'œuvre peuvent jouir des indulgences et privilèges qui leur sont accordés, a statué :

1. Que l'associé qui n'a pas coutume de réciter, chaque jour, les prières prescrites, à savoir le : *Pater* et l'*Ave* et l'invocation à saint François-Xavier, ou qui néglige de payer la souscription, ne jouit pas des indulgences.

2. Le prêtre collecteur ou directeur qui ne remplirait pas ces conditions pourrait néanmoins jouir de ces privilèges, parce que ces privilèges sont accordés en raison de la collection des aumônes ou de la participation aux travaux du comité.

3. Le consentement de l'évêque diocésain est nécessaire pour la jouissance de ces privilèges, et chaque prêtre doit le demander personnellement, si l'évêque n'a point donné *in globo* son consentement à tous les prêtres de son diocèse qui remplissent les conditions requises. Ce consentement n'est pas suffisamment exprimé par l'approbation de l'existence de l'œuvre dans le diocèse.

4. La prorogation pour sept ans de ces privilèges commence non à partir de l'expiration du premier septennat, mais à partir du jour où cette prorogation est accordée.

5. Le prêtre collecteur a droit aux privilèges du jour où il verse toute la somme de l'année, ou une partie de cette somme, d'après les statuts de l'œuvre.

Sur les instances de l'auteur du *Manuel de la Ligue anti-maçonnique* N. S. P. le Pape a daigné accorder aux conditions ordinaires :

1. Une indulgence plénière aux enfants de la première communion, qui s'engagent à ne jamais entrer dans aucune société secrète condamnée par l'Eglise.

2. Une indulgence plénière, chaque année, à tous les fidèles qui, au jour choisi par eux, feront ou renouvelleront le même engagement de ne jamais s'affilier aux sectes maçonniques.

Aucune formule n'est prescrite pour gagner ces indulgences.

Le *Messager du Sacré-Cœur* propose les suivantes :

1. *Formule pour les enfants à l'époque de la première communion :*

“ Je renonce à Satan, à ses pompes, à ses œuvres, et aux sectes maçonniques condamnées par l'Eglise, et je m'attache à Jésus-Christ pour toujours.”

3. *Formule dont les fidèles peuvent se servir pour renouveler chaque année leur renoncement :*

Humblement soumis aux ordres de N. S. P. le Pape, je m'engage devant Dieu et devant les hommes, à n'adhérer jamais en

rien aux sectes maçonniques et autres sociétés secrètes condamnées par l'Eglise et à les combattre de tout mon pouvoir."

Invocation recommandée à tous les fidèles qui prennent cet engagement :

"Saint Michel archange, priez pour nous, et protégez l'Eglise contre les sectes maçonniques qui forment l'armée de Satan."

Cette invocation résume sous forme de prière, l'encyclique du Souverain-Pontife contre la Franc Maçonnerie.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ.

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, en date du 11 novembre 1887 :

M. N. Lussier, curé de Saint-Alexis, a été nommé vicaire-forain du vicariat No 10, comprenant les paroisses de Saint-Esprit, Saint-Jacques de l'Assommoir, Saint-Calixte, Saint-Donat, Saint-Théodore de Chertsey, Saint-Liguori, Saint-Patrice de Rawdon, Saint-Alexis, et Sainte-Julienne.

Par décision de Mgr l'archevêque, en date du 26 novembre 1887, ont été nommés :

MM. J. de Repentigny, curé de la paroisse de Saint-Joseph de Huntingdon ; B. O'Hara, curé de Saint-Patrice d'Hinchiubrooke ; T. Nepveu, vicaire au Coteau Saint-Louis ; J.-T. Théoret, vicaire à Rigaud ; Edmond Pepin, vicaire à Saint-Rémi.

En l'honneur du jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII, l'Université Laval à Montréal donnera, dans la première quinzaine de janvier, une soirée littéraire et musicale.

On peut être certain que cette soirée sera digne du mémorable événement qu'elle veut célébrer et de l'importance de l'Université catholique du Canada.

Monsieur l'abbé Félix Woods, curé de Saint-Joseph de Huntingdon, décédé le 26 novembre 1887, et M. l'abbé Joseph Auclair, curé de Notre-Dame de Québec, décédé le 29 novembre dernier, étaient membres de la Société d'une messe.

T. HAREL, P^{TRÉ},
Chancelier.

La première réunion solennelle des Commis-Marchands a eu lieu dimanche dernier, au Cabinet de Lecture paroissial, sous la présidence de M. Sorin, S.S., ancien directeur de l'œuvre.

M. Sorin a rappelé que c'était au Cabinet de Lecture qu'on avait élaboré en commun ces constitutions approuvées par les autorités du Séminaire et qui sont votre force et votre lien d'union. *Virtus et probitas*, voilà votre devise depuis 14 ans et je n'ai ouï personne qui ait dit de vous que vous fussiez félons et "foi mentie."

M. Hamon, P. S. S., chapelain actuel des Commis-Marchands, a donné ensuite une brillante conférence sur l'ouest de la Bretagne.

C'est dans ce pays de la *Fée des grèves* et des *Contes de nos pères* du Bas-Maine, de la Bretagne et des confins de la Normandie qu'il nous a conduits. Il a décrit cette terre classique de la chouannerie et des zouaves pontificaux, ces champs coupés de haies vives qu'aucun ennemi n'a traversés impunément depuis César jusqu'à Hoche et jusqu'à Bismarck : Pontmain et Sainte-Anne d'Auray, le Bois de Miseou et Jean Cottereau, Aimé du Boigny et l'étang des rochers de Sévigné lui ont fourni tour à tour les épisodes les plus charmants et les plus héroïques. On sentait qu'il lui en coûtait de quitter Carnac et Quiberon, Sombreuil et de Hercé, Saint-Malo et Limoellou et le tombeau de Chateaubriand pour nous conduire à Rome où il était allé solliciter pour nous une bénédiction du Pape.

Université Laval, Faculté des arts. — Mardi, 6 décembre, à huit heures du soir, au Cabinet de Lecture paroissial, conférence donnée par M. l'abbé P. Rousseau, professeur d'histoire universelle.

Sujet : *Le Chaos.*

Messieurs les membres du clergé sont particulièrement invités à honorer de leur présence les cours publics de la Faculté des arts.

Université-Laval.
FACULTÉ DES ARTS.

“ Les tendances de notre époque sont plutôt historiques que polémiques, et c'est surtout en matière religieuse que l'histoire exerce un contrôle presque absolu. Il n'y aurait qu'à s'en féliciter si la science historique était toujours l'objet de recherches sérieuses, exemptes de préjugés et de parti pris. Malheureusement, c'est le contraire qui a lieu bien souvent et la mort de Joseph de Maistre se vérifie plus que jamais : “ L'histoire n'est qu'une conspiration flagrante du mensonge contre la vérité ” Aujourd'hui, en effet, les attaques dirigées contre l'Eglise partent presque toutes de systèmes historiques faux ou erronés, ou s'y alimentent comme à une source toujours féconde. Otant de l'histoire en général ce qu'elle a de beau, de providentiel et de vraiment pratique, on tâche surtout d'humaniser le christianisme, son fondateur et ses œuvres. L'hérésie s'est jointe au rationalisme pour faire la guerre à l'Eglise au nom de l'histoire. Léon XIII s'est ému en voyant les efforts qui se font aux dépens de la vérité historique, et s'en est ouvert dans un lettre mémorable adressée aux cardinaux Pitta et Hergenvoether. Ce cours d'histoire ecclésiastique répond donc à une nécessité de notre temps, et réalise un désir

formel du Souverain-Pontife : ajoutons qu'il n'est pas étranger aux exigences locales créées par le milieu dans lequel nous vivons.

“ Composée d'un élément humain et d'un élément divin, à cause de cette double nature, l'Eglise forme une société à part et demande d'être dans son histoire considérée à ce point de vue. De plus, elle renferme dans son sein des membres de tous les pays et de toutes les races, mêmes des nations entières, et tout en demeurant une institution, elle se trouve cependant mêlée à la vie de l'humanité, et son histoire se complique nécessairement de l'histoire des peuples qui l'ont connue.

“ Dès sa naissance et pendant toute sa durée, l'Eglise rencontre sur sa route des obstacles qui sous la forme de résistances intellectuelles, morales et matérielles, veulent lui barrer la route, s'opposer à ses progrès et même à son existence.

“ Pour combattre et convaincre le paganisme, la philosophie, l'hérésie, le vice et les persécutions, le Christ a mis entre les mains de son Eglise des armes pacifiques, qui sont la *hiérarchie*, le *symbole*, la *charité*.

“ Tout en nous faisant assister à ce grand combat de l'Eglise contre le monde, l'histoire fait admirablement renaître les caractères dont le Christ l'a revêtu, qui lui appartiennent essentiellement et sont même des notes distinctives au moyen desquelles on peut toujours la reconnaître au milieu de tant de sectes qui réclamaient vainement le titre de chrétiennes, l'*unité*, la *sainteté*, la *catholicité*, et l'*apostolicité*. Elle nous montre encore que le divin Fondateur, conformément à ses promesses : soutient son esprit, et qu'elle demeure perpétuellement indéfectible dans sa constitution et infaillible dans sa croyance et son enseignement.

“ L'histoire ecclésiastique, élevée dans son but et féconde dans son objet, contient des enseignements admirables et fournit au fidèle qui l'étudie les motifs les plus puissants pour soutenir sa foi et ses espérances ”

M. le conférencier indiqua ensuite les grandes divisions de l'histoire ecclésiastique, et la méthode qu'il se propose de suivre dans ces études.

Voici le résumé de la conférence faite par M. l'abbé Emard, professeur d'histoire ecclésiastique.

Diocèse de Québec. — M. l'abbé Joseph Auclair, le vénérable curé de Notre-Dame de Québec, est mort mardi matin à l'Hôpital Général, à l'âge de 74 ans, après avoir enduré depuis plusieurs années avec une touchante résignation, les infirmités inhérentes à la vieillesse.

Voici ce que nous lisons dans le *Répertoire général du clergé canadien*, au sujet du saint prêtre que la mort vient d'emporter :

Auclair, Joseph, né à Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, le 16 juin 1813, fils d'Etienne Auclair et de Marie Jeanne Blondeau ;

ordonné le 21 septembre 1839 ; vicaire à Saint-Joseph de Lévis, 1840, à Saint-Roch de Québec ; 1847, curé de Sainte-Marie de la Beauce ; 1851, curé de Québec. M. Auclair a fondé l'œuvre de la Sainte-Enfance à Québec, en 1852 ; l'hospice de Saint-Joseph de la Maternité de Québec, en 1853, et l'école commerciale de Québec, en 1862. Il a aussi bâti l'école des Frères de la Doctrine chrétienne, en face de l'église Saint-Jean-Baptiste, faubourg Saint-Jean.

Le 16 février 1882, M. Auclair fut nommé assesseur de l'Officialité métropolitaine de Québec.

A 5 heures mardi après-midi, le corps du vénéré défunt a été transporté au presbytère de la Haute-Ville, et à 4.30 heures jeudi a eu lieu la translation de ses restes mortels du presbytère à la basilique, où l'office des morts a été récité.

Diocèse de Nicolet. — Le 18 novembre, Mgr Gravel, évêque de Nicolet a été reçu par le Saint-Père en audience privée. Sa Grandeur a présenté à Sa Sainteté, au nom des archevêques et évêques du Canada français, une belle adresse latine, remplie des plus vifs sentiments de respect et de dévouement envers l'auguste personne du Souverain-Pontife.

Sa Grandeur a également offert au Saint-Père au nom des professeurs et élèves du séminaire de Nicolet, un magnifique volume in-40, admirablement travaillé, contenant les discours et compositions des élèves de ce séminaire pour célébrer dans une séance académique le jubilé sacerdotal de Léon XIII, ainsi que les morceaux de chant et de musique qui ont été exécutés.

Le digne et éminent évêque a de plus présenté l'expression du profond attachement de son peuple au vicaire de Jésus-Christ et a offert un don pour le denier de Saint-Pierre.

Diocèse de Rimouski. — Par suite de changements, le personnel de l'Officialité sera composé comme suit pour le présent :

Official. — M. le grand-vicaire Edm. Langevin.

Assesseurs. — MM. Blanchet, Saucier, P. Audet et F.-A. Blouin.

Promoteur. — M. C.-A. Carbonneau.

Vice-promoteur. — M. J.-O. Normandin.

Chancelier. — M. R.-Ph. Sylvain.

Vice-chancelier. — M. J.-B. Ruest.

* * *

Les nominations suivantes ont eu lieu dans le diocèse.

CURÉS

MM. Thos-Cyp. Duřet, curé de la Grande-Rivière, et vicaire forain pour le comté de Gaspé ; Elias Morris, curé de la Rivière-au-Renard ; A.-Des. Jobin, curé de Saint-Jean-de-Dieu ; J.-Omer Normandin, curé de Saint-Eloi ; le chanoine C.-A. Carbonneau, curé de Sainte-Cécile du Bic ; Jules-H. Bernier, curé de Saint-Modeste.

VICAIRES

MM. Pierre Beaulien, vicaire de Saint-Ulric ; Jos. Onellet, vicaire des Trois-Pistoles ; Jos.-E. Pelletier, vicaire de la Grande-Rivière ; A. Pouliot, de la préfecture apostolique du Saint Laurent, vicaire de Cacouna.

SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

MM. Médard Belzile, préfet des études ; Jos.-R. Roy, directeur des écoliers et économiste ; Edmond Coffey, professeur d'anglais ; J.-Bte Ruest, assistant-procureur.

MM. Antoine Bérubé, Eugène Martin et Sifroi Sirois, du séminaire, ont obtenu la permission d'aller exercer le saint ministère dans certains endroits des États-Unis ainsi que Ant. Leblanc et J.-B. Emile Pouliot.

Diocèse de Saint-Boniface. — Le 23 novembre courant, dit le *Manitoba*, Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface a célébré le 36ème anniversaire de sa consécration épiscopale. Quoique faible et souffrant, Monseigneur a cependant assisté à la messe solennelle qui a été chantée à la cathédrale. Un clergé nombreux, les membres des différentes communautés religieuses, et un grand concours de fidèles étaient présents. Un éloquent sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste. L'orateur a parlé de la grandeur et de la dignité du prêtre et de son action civilisatrice dans la société. Au moment de terminer, parlant des immenses travaux entrepris par Mgr Taché, et sous le fardeau desquels il a usé sa santé, il a dit, s'adressant à l'illustre prélat :

Maintenant, Monseigneur, vous pouvez vous écrier comme saint Paul : J'ai combattu les bons combats ; j'ai terminé ma course, j'ai gardé la foi, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne..... Mais non, Monseigneur, non, vous ne nous laisserez pas encore, nous avons trop besoin de votre espérance, de vos lumières et de vos conseils. Nous espérons que le ciel écouterà nos prières et vous laissera auprès de votre troupeau pendant des années encore.

La messe a été chantée par le révérend père Dañdurand, doyen de la congrégation des Oblats.

Comment la Franc-Maçonnerie finira ?

En même temps qu'elle est devenue toute-puissante, la Franc-Maçonnerie a perdu cette auréole mystérieuse qui avait longtemps fait une partie de sa force et tout son attrait pour la plupart des hommes. Tout son secret est tombé, et le premier venu peut savoir, aujourd'hui, la triste et honteuse réalité qui se ca-

était derrière des voiles désormais déchirés. Le mystère lui est devenu impossible. Ce n'est plus une société secrète, mais une société violente, qui use imprudemment d'un pouvoir qu'elle a acquis par des moyens connus du public.

Elle enserre la nation, mais nous la voyons manœuvrer, nous suivons ses actes comme ceux d'un personnage masqué dont chacun sait le nom. Nous savons qu'elle s'appuie sur les mauvais instincts de l'homme, sur les passions que le paganisme avait divinisées, et nous comprenons sans peine que là est sa force momentanée. Mais nous voyons aussi avec certitude que là est sa perte inévitable.

La Franc-Maçonnerie est, en résumé, une hérésie d'une sorte spéciale. Elle a peu de doctrine positive, si ce n'est que tous les penchants de la nature doivent être satisfaits. Or, nous savons que la nature humaine, depuis sa chute originelle, penche vers le mal.

Sa doctrine est surtout négative. Elle repousse toute religion, tout en prétendant les tolérer également. Elle est et se déclare par tous ses organes, l'ennemie irréconciliable de la religion de Jésus-Christ. En passant par-dessus le troupeau maçonnique, dont la seule philosophie est un naturalisme grossier, et en remontant aux meneurs occultes, qui déjà ont de nombreux prosélytes en Italie et même en France, on arrive au vrai principe doctrinal de la secte, au culte effectif de Satan. On l'invoque et on l'évoque communément dans certains centres sectaires italiens.

Dans l'état actuel, on peut prévoir l'avenir de cette société. Elle aura le sort de toutes les hérésies. Qui s'occupe aujourd'hui de l'arianisme qui a été maître de l'Europe pendant des siècles ? Qui connaît le manichéisme, le socinianisme, le jansénisme, qui ont, chacun pendant longtemps, causé tant de maux ? Qu'est devenu même le protestantisme, en tant que religion ?

La Franc-Maçonnerie, issue de plusieurs hérésies et n'ayant gardé pour toute doctrine, que la négation comme moyen de perversion, tombera comme les autres. Elle n'est plus soutenue aujourd'hui que par ceux qu'elle a hissés au pouvoir et qui ont besoin d'elle comme elle a besoin d'eux. C'est un échafaudage, une association d'intérêts qui ne résistera pas à un choc suffisant, et qui ne laissera rien après sa chute, sinon le souvenir de ses méfaits et de plus d'un siècle de calamités.

Quand et comment se produira le coup qui marquera sa fin ? Lorsque le public la connaîtra aussi bien que la connaissent les hommes qui lisent et précèdent nécessairement le public. C'est l'œuvre d'un peu de temps, de quelques années sans doute. On peut abrégér ce temps en vulgarisant les connaissances acquises, par des publications populaires, par des journaux et des livres.

C'est un travail nécessaire, auquel les chrétiens doivent se dévouer. Léon XIII le recommande. C'est en cela notamment que le grand Pie IX a dit : " La bonne presse est une œuvre pie d'une

tutilité souveraine." On s'étonne souvent de la lenteur avec laquelle les faits les plus patents pénètrent dans les masses, et l'on s'en impatient. C'est une loi de l'humanité, et l'observation de l'histoire démontre qu'il en a toujours été de même.

Il faut ajouter que le mal, les connaissances mauvaises, qui flattent les penchants pervers, pénètrent infiniment plus vite que les autres. C'est même là une preuve du penchant vicieux de la nature depuis la chute originelle. Le bien est extrêmement lent à revenir. Le devoir de chacun est de travailler à son retour sans se décourager. Ceux qui savent et comprennent doivent, à cet égard, instruire les autres et se rappeler que Dieu ne compte pas plus les siècles que les jours : *Patiens quia æternus*.

* * *

A cette bonne page de la *Semaine* du Mans ajoutons ces excellentes lignes de la *Semaine* de Chambéry :

Il y a un abîme entre le siècle de Voltaire et le nôtre. Le premier était un déclin, une chute, que personne ne voulait voir et qui trouvait des complices, surtout parmi ses victimes. Nul mouvement catholique et partout l'aveuglement. Notre siècle, au contraire, est une aurore ; les ténèbres tombent et la lumière se fait. La Franc-Maçonnerie vit toujours et ses méfaits continuent. Julien aussi était terrible la veille de sa mort, et Arius n'entra-t-il pas en triomphe à Constantinople le jour même où il fut terrassé ?

Il ne reste plus aujourd'hui à la secte que les oripeaux de Voltaire et le bras de quelques jouisseurs républicains. Tout cela tombera au ruisseau demain, comme tout ce qui y est tombé depuis 1800. On en souffre toujours, mais comme des suprêmes angoisses d'une longue maladie, ou des dernières destructions d'un incendie.

Sous le feu de la Maçonnerie qui agonise, les catholiques jettent les bases de la France chrétienne. La secte peut user ses dernières cartouches ; ils ne reculeront pas et l'Eglise mettra cette hérésie en terre avec toutes les autres.

Quant aux hommes, ils ont été cent fois avertis : ils peuvent, ou finir misérablement et honteusement avec la secte, en se vautrant dans la corruption et l'or qu'elle leur donne, ou bien ils peuvent hâter le triomphe de la France chrétienne et voir se lever l'ère d'une des plus grandes, des plus prospères et des plus glorieuses époques de notre patrie.

En étudiant consciencieusement l'histoire moderne, nous avons vu combien est absolument vraie cette parole de Lamennais, au temps où il était fidèle : la révolution veut détruire le catholicisme ; il n'y a pas d'autre question dans le monde. C'est le résumé, le fond de l'histoire de France depuis cent cinquante ans.

Il ne peut être parlé de *conciliation*, quand on est certain par l'expérience que c'est la *suppression* qu'on cherche et qu'on veut. Le mot de conciliation, dans ce cas, est simplement une ruse de

guerre pour circonvenir et duper ceux qui défendent la place. Quelques-uns y ont été trompés ; beaucoup plus feignent d'y croire par lâcheté ou pour satisfaire ces mesquines ambitions toujours prêtes à pêcher dans toutes les eaux troubles.

Vous tous qui le pouvez, n'hésitez donc plus. Le feu est à la maison et chacun doit payer de sa personne pour le sauver. A cette heure, devant le danger suprême que nous courons tous, rester les bras croisés est lâcheté ou trahison. Que penser de ces hommes, jeunes ou vieux, qui gémissent du temps présent et passent pourtant leur vie au cercle, aux courses, au bal, au milieu des insanités ou des hontes de " la haute vie ? " Quel malheur ou quelle force inconnue pourra décider ces inutiles à agir ?

Si dans le camp honnête, il n'y avait plus de lâcheté ni de non-valeurs, la France serait sauvée demain.

Installation de Mgr Jourdan de la Passardière, évêque auxiliaire de Tunis.

M. l'abbé Marceille écrit de Tunis à la *Semaine* de Toulouse :

" Je pense vous être agréable en vous adressant quelques mots sur l'installation de Mgr Jourdan de la Passardière :

" Elle a eu lieu le jour de la Toussaint, à Tunis. Cette cérémonie avait un aspect vraiment grandiose. La pro-cathédrale de Tunis était richement parée ; le ministre résident de France occupait un prie-Dieu et un fauteuil dans le chœur ! Autour de lui étaient rangées toutes les autorités civiles et militaires de Tunis, et derrière elles débordant jusque sur la voie publique, se pressait une foule immense, de nationalités différentes, au milieu de laquelle on distinguait sans peine toutes les congrégations et les confréries religieuses de la ville.

" Après le chant du *Veni Creator*, le cardinal Lavignerie a conduit l'évêque auxiliaire sur le trône qui lui avait été préparé, s'y est assis d'abord et puis y a fait asseoir Mgr Jourdan.

" A ce moment, Son Eminence a entonné l'antienne *Ecce sacerdos magnus*. Quand le chant en a été achevé, le cardinal dans un langage vraiment épiscopal a présenté à tout le peuple chrétien qui l'environnait son nouveau pasteur, son second père... La parole du cardinal a été tour à tour tendre et paternelle, sévère et discrète. L'auditoire était visiblement ému et charmé : et quand le cardinal, avant de se retirer, a élevé ses mains et béni tous les assistants, tous les fronts se sont inclinés dans un sentiment visible de respectueuse et filiale reconnaissance.

" Aussitôt, Mgr Jourdan est monté à l'autel et a célébré le Saint-Sacrifice.

" Les prêtres de notre beau et grand diocèse de Toulouse ont gardé le souvenir de cet évêque si doux et si savant à la fois.

Après la messe, Mgr Jourdan est monté en chaire et a dit devant un auditoire encore recueilli et sympathique, son admiration pour le cardinal Lavigerie, pour les travaux et les œuvres de son évêché ainsi que ses affections profondes et inaliénables pour ce peuple qui vient de lui être donné en garde.

“ A son tour, il a béni ses nouveaux fidèles, volontiers je dirai ses enfants...C'était vraiment une fête de famille.

“ Toulouse est un peu loin de Tunis. Néanmoins notre chère ville y était représentée fort noblement par un de ses enfants, M. l'abbé Gazaniol, dont le nom est si populaire à Tunis et qui vient d'être nommé vicaire général de Son Eminence, tout en conservant son titre et sa charge de curé de la pro-cathédrale de Tunis.

“ Cette fête religieuse a eu ses échos dans la ville ; le soir, on eût pu se croire non au milieu d'une ville arabe et cosmopolite, mais dans une de nos meilleures cités françaises, fières de leur évêque comme de leurs plus glorieux souvenirs.

“ Bientôt Mgr Jourdan parcourra en évêque cette terre de Tunisie, et y réveillera les ossements de tant de saints confesseurs et martyrs qui ont arrosé de leurs sueurs et de leurs ang ces champs de son nouvel apostolat.”

La Lettre du pape et l'Italie officielle.

CONCLUSION

Le 26 mai dernier, celui qui écrit ces lignes sortait du Consistoire public que Léon XIII venait de tenir au Vatican. En passant au milieu de la place Saint-Pierre, près de l'obélisque, il côtoya un groupe d'hommes du peuple qui, engagés dans une vive discussion, se livraient à une pantomime expressive. Les mots *Papa, Italia, Roma*, retentirent à ses oreilles ; il s'arrêta.

“ Vous voulez quelque chose ? dit un des *popolani*.

— Rien. Peut-on écouter ?

— Vous venez du Vatican ?

— Oui, j'ai assisté au Consistoire.

— Et qu'avez-vous vu ?

— J'ai vu les cardinaux, les ambassadeurs et le Pape porté sur la *sedia* par une dizaine de suisses.

— Ce n'est pas par dix suisses que nous voulons voir porter le Pape sur la *sedia* ; n'est-il pas vrai ? reprit le *popolano* en se tournant vers ses camarades, c'est par deux cent mille Romains !

— Il faut dire cela à ces messieurs de Monte-Citorio, répliqua l'interlocuteur.

— Les députés ! Ce sont des.....”

Et le groupe entier applaudit.

L'interlocuteur supprime ici un mot trop peu parlementaire ;

mais il dédie ces paroles de *popolanis* romains au président du conseil des ministres, M. Crispi. Il les dédie aussi dans une pensée très différente, au patriote (1) qui, il y a un an, rompit audacieusement en visière à l'opinion officiellement maîtresse ; qui, dans un programme deux fois ratifié par le corps électoral, déclara que la réconciliation avec la Papauté était pour l'Italie, " la voie la meilleure, sinon la seule pour devenir grande et respectée ; " et qui, sans peur sinon sans reproches, jeta ces mots à des doctrinaires cristallisés dans leurs théories : " Je ne suis pas assez naïf pour croire arriver à un accord moyennant la reconnaissance pure et simple du *statu quo* ; c'est sur la base des intérêts respectifs que l'accord doit se faire."

L'Italie, à travers le nuage officiel qui lui dérobe l'état réel des choses, entreverra-t-elle la situation qui se prépare ? Comprendra-t-elle, *en ce jour qui lui est donné*, la provocation pacificatrice qui, dans un langage dont l'Europe s'est émue, lui a été adressée par Léon XIII ? Voudra-t-elle correspondre à la pensée de l'auguste vieillard que non seulement tout catholique, mais la diplomatie des deux mondes entourent de la sympathie respectueuse et de l'adhésion admirative qui sont dues à un grand esprit et à un grand cœur. S'élèvera-t-elle à l'intelligence des conditions de paix imposées à la fois par ses intérêts mêmes, par les plus hautes nécessités sociales et par les conditions d'ordre universel contre lesquelles ne saurait prévaloir une susceptibilité nationale comprise à faux et mal entendue ?—Nous ne savons.

Ce que nous savons, c'est que, pour l'Italie, l'heure est solennelle, et qu'elle peut être décisive. C'est qu'en certain cas, reculer, en apparence, c'est avancer : qu'elle interroge le prince de Bismarck !

Quoi qu'il arrive, l'opinion européenne est faite ; et au-dessus des incidents qui peuvent se produire et retarder, pour un temps plus ou moins long, la solution que le monde politique pressent et ratifie d'avance, plane désormais le jugement sans appel des cœurs droits et des esprits libres.

Le jour prochain où, —pour un grand anniversaire, —les foules émus s'achemineront vers la ville éternelle, (est-ce M. Crispi dont le prestige fera converger vers Rome, de toutes les régions du globe, le flot fécondant de cinq cent mille pèlerins ?) ; où les chrétiens, et, avec eux, beaucoup de sceptiques envahiront les portiques du temple universel, et, entasses sous la coupole de Michel-Ange, déposeront les hommages du monde aux pieds de la statue du pêcheur de Galilée, ce jour-là, —l'Italie s'obstinât-elle à rester seule, en dehors de l'unanime concours, et à cadencer la question internationale par excellence dans le cercle rétréci d'une question de politique intérieure ; les revendeurs de terrains et les entrepreneurs d'alignement continuassent-ils, d'ailleurs, à disputer à la religion, à l'art, à l'histoire, à la civilisation qu'ils outragent

(1) M. Fazzari, ancien garibaldien.

gent le territoire que les siècles ont rendu sacré, — l'acclamation des peuples n'en ébranlera pas moins l'univers, et, montant jusqu'à Léon XIII lui dira : " Salut à vous, Prince de la Paix ! "

Statistique de la moralité en France.

M. de Tayac a fait un livre très curieux, très intéressant dans lequel il montre, par des chiffres rigoureusement contrôlés et lumineux, l'influence de la Révolution et de l'instruction moderne sur les mœurs publiques.

Nous lui empruntons quelques courts tableaux qui n'ont pas besoin de commentaires.

1. Anticléricaux et réactionnaires.—Dans 38 départements de l'Ouest, la majorité est conservatrice ; les 48 autres départements sont en majorité anticléricaux.—Voici pour les uns et les autres des chiffres qu'il faut rapprocher.

38 départements conservateurs.—Tirage, en 1880, des mauvais journaux, 220,400 numéros ; enfants naturels, 21,000 ; suicides, 1,600 ; aliénés, 6,600.

48 départements anticléricaux. Tirage, la même année, des mauvais journaux, 2,096,500 ; enfants naturels, 48,000 ; suicides, 3,900 ; aliénés, 11,300.

2. Moralisation par l'instruction.—Divisons la France en quatre classes, en partant de la classe la moins lettrée. Agriculture, pour 18,513,324 personnes, 1,548 crimes ;—Industrie, 8,451,000 personnes, 837 crimes ; Professions libérales, 1,815,460 personnes, 208 crimes ;—Fonctionnaires publics 117,000 personnes, 64 crimes. Pour voir plus clairement la proportion, supposons que chacune des classes compte le même nombre de personnes, par exemple 18,513,325, qui est celui de l'Agriculture. Alors l'Agriculture donnerait pour ce nombre d'âmes, 1,548 crimes ; l'Industrie, 1,870 crimes ;—les professions libérales, 2,000 crimes :—les fonctionnaires publics, 6,000 crimes ;—quatre fois plus que l'Agriculture. Ce qui prouve admirablement qu'il suffit de développer l'instruction pour moraliser un peuple ! Enfin, parmi les classes instruites, prenons quatre catégories.

Clergé : membres, 66,000 ; accusés de crime, 2. Médecins et pharmaciens : 28,758 individus ; accusés de crime, 23. Magistrats et fonctionnaires, 120,385 ; accusés de crime, 143. Banques et professions d'affaires 28,854 ; accusés de crime, 65. En ramenant ces nombres à un chiffre commun, voici la proportion des crimes, dans chaque classe.

Pour 100,000 individus, il y aurait dans le clergé 3 accusés de crimes ;—pour les médecins et pharmaciens 80 ;—dans la magistrature et l'administration, 110 ; chez les hommes de banque et d'affaires, 240.—D'où il suit qu'il faut détruire la morale reli-

gieuse, supprimer le clergé et laïciser toutes nos institutions, pour faire régner la morale indépendante.

L'*Univers*, à qui nous empruntons ces données, termine ainsi l'article d'où nous les avons extraites :

“ Il est donc démontré que les différences de conditions sociale, de fortune et d'instruction n'ont aucune influence sur la moralité des individus, que même les conditions les plus favorables engendrent ordinairement une perversité, une démoralisation plus grande chez les indifférents et les sceptiques. Mais cette perversité est à son comble quand elle se flatte de philosopher, quand elle prétend se justifier par le doute, la nécessité ou la politique.

“ En second lieu, il est prouvé que l'enseignement catholique est la seule force de conservation sociale qui reste debout en France.

“ Ces raisons, qui étaient graves en 1876, sont aujourd'hui pesantes : il y a péril de mort. Le mal a grandi démesurément : ses causes, qui sont toujours les mêmes, agissent avec une énergie redoublée sous des influences d'une ruse et d'une passion diaboliques.”

Louis XV mourant.

Quand, en lisant l'histoire de France, on arrive au moment où Louis XV est sur son lit de mort, on ne peut s'empêcher de trembler et de se demander si un repentir vraiment sincère a fait trouver à ce malheureux prince grâce au tribunal du souverain Juge.

Quelle vie de scandale ! quelle funeste influence les exemples du Roi n'ont-ils pas eue sur les grands et, par eux, sur la nation tout entière !... Quel compte terrible à rendre à Dieu en paraissant devant lui !

Nous trouvons quelque chose de nouveau et de réellement consolant, dans un livre qui vient de paraître. Le comte de Riancey, le fils du regretté M. Henry de Riancey, auteur de *l'Histoire du monde*, a entrepris de continuer l'œuvre de son père, qui s'était arrêtée au tome Xe. Il vient de publier le XI^e volume.

L'anecdote suivante, qui s'y lit, a tous les caractères de l'authenticité. Le comte de Riancey l'a puisée dans ses archives de famille. C'est le récit qu'a fait, des derniers moments de Louis XV, un de ses grands-parents, gentilhomme de la chambre du Roi. Il raconte ce qu'il a vu et entendu auprès du lit de mort du monarque.

Le Roi donc se mourait de la petite vérole. La terrible maladie avait éloigné presque tout le monde : quelques personnes seulement étaient là. Les médecins avaient recommandé au malade de ne point se découvrir ; une infraction à cette défense pouvait être mortelle. Louis XV avait bien compris qu'il ne guérirait pas ;

il demanda lui-même les sacrements : il se confessa et se prépara à recevoir le saint Viatique. Quand la porte s'ouvrit devant le prêtre qui portait le Saint-Sacrement, le roi rejeta avec vivacité ses couvertures et s'efforça de s'agenouiller en s'appuyant au devant du lit. On lui rappela les recommandations des médecins : "Quand mon grand Dieu, répondit-il, fait à un misérable comme moi l'honneur de le venir trouver, c'est le moins qu'il soit reçu avec respect."

Et il fallut l'obliger à se laisser replacer sur le lit. "Il communia avec beaucoup de ferveur et d'humilité." Bientôt après, il entra en agonie.

On se conforma à un usage touchant qui voulait que quand les souverains français étaient à leur dernière heure, on ouvrit toutes les portes du palais et qu'on laissât pénétrer tous ceux qui le voulaient, hommes de la cour ou hommes du peuple, autour du lit du mourant. Quelques personnes étaient entrées.

On suivit encore une autre pieuse coutume de la maison de Bourbon qui consistait à lire à haute voix, au nom du monarque, une amende honorable où il demandait pardon à Dieu et à ses sujets des fautes de sa vie. Il y avait un passage où il était dit, à peu près : "Je demande pardon à mon peuple des scandales que je lui ai causés." A cet endroit, Louis XV, dont la voix était presque étouffée, se retourna péniblement sur son oreiller, et dit : "Monsieur l'aumônier, répétez ces mots, répétez-les." Son désir fut accompli, et peu d'instant après, il expira.

Ces marques d'un repentir vraiment sincère et d'une vive foi doivent, ce semble, rassurer beaucoup sur le sort de ce pauvre prince.

La France noire.—De même que le Canada était appelé autrefois la NOUVELLE-FRANCE, le Cap-Haïtien était appelé la FRANCE-NOIRE. Mgr Kersuzan, évêque de ces belles contrées, en parle ainsi dans une lettre qu'il vient de publier :

"Haïti est un pays catholique, si l'ont peut appeler ainsi des baptisés qui n'ont aucune connaissance de la religion ni aucune pratique chrétienne. La population, toute noire, parle français. Elle est instinctivement très religieuse, amie du prêtre. Convertis, nos Haïtiens font d'excellents chrétiens, persévèrent généralement et deviennent parfois très pieux.

"Il n'est pas rare qu'ils pratiquent naturellement des vertus héroïques. Ainsi je connais telle paroisse où les hommes, avec leur famille, font les dimanches douze lieues pour aller à la messe. Ils voyagent toute la nuit du samedi et rentrent chez eux le dimanche soir. Bien des personnes, surtout dans certaines villes, mènent une vie parfaite au milieu de familles corrompues : elles suivent un règlement particulier, assistent chaque jour à la messe, communient plusieurs fois la semaine, récitent le

petit office de la sainte Vierge et le chapelet, sinon le rosaire, font la retraite mensuelle avec une édification propre à étonner même leur directeur.

“ Il y a dans le pays plusieurs associations d'hommes, qui communient ensemble tous les premiers vendredis du mois. L'association de la cathédrale de Port-au-Prince compte trois cents hommes. Je suis entré dans ces détails pour vous montrer ce qu'on peut faire de notre peuple, et ce qu'il serait s'il avait des prêtres. Mais il n'en a pas en nombre suffisant. Jugez plutôt.

“ Le pays compte un million d'âmes. Il y a un archevêque à Port-au-Prince et un évêque au Cap. Entre eux deux, ils n'ont pas cent prêtres dans le ministère!

“ Or, notez que nos paroisses ont une population considérable et, en outre, sont très étendues. Nos pauvres gens ont cinq, dix, quinze, vingt et jusqu'à trente lieues à faire pour apporter leurs enfants au baptême, pour se confesser, se marier, assister à la messe. Nos missionnaires ont les mêmes distances à parcourir pour visiter les malades et faire leurs missions dans les quartiers éloignés. Pendant ces courses le chef-lieu reste souvent sans prêtre. De sorte que ce cher pays est absolument malheureux, et son peuple est un troupeau sans pasteur, à la merci des loups.”

La petite marchande d'allumettes.

(Suite et fin.)

Noël approchait avec son cortège de fêtes. Il y avait des joies dans les familles, les enfants revenaient se jeter dans les bras des mères, et les arbres verts se paraient déjà de fruits longtemps désirés.

Mais qui donc pensait à Nora ?

Patience, cependant, petite abandonnée ! Jésus est né pour toi aussi bien que pour les heureux de la terre, et c'est lui qui te garde ta part des joies de Noël.

On était à la veille du grand jour. Sœur Brigitte vint par hasard pour une mission de charité dans la pauvre maison, et voilà qu'en s'en allant, elle entendit une voix plaintive qui disait : “ Oh ! mère, voulez-vous fermer la porte, j'ai si froid. ” Mais la femme à qui s'adressait cet appel, descendait chancelante d'ivresse. La sœur s'arrêta, jeta un regard dans la chambre glacée et reconnut, sur le misérable grabat, sa petite Irlandaise de l'école. C'était bien elle, en effet, presque mourante, mais le bonheur lui rendait des forces et elle jeta ses deux petits bras amaigris autour du cou de sœur Brigitte.

Alors, pour la première fois, elle raconta ses longues souffrances et aussi ses intimes consolations. Quand la mère revint, la religieuse déclara qu'on ne lui abandonnerait pas plus longtemps sa pauvre petite victime et obtint sans peine de la faire prendre au couvent.

Nora y fut reçue comme l'envoyée de l'Enfant Jésus. Qu'elle se trouvait heureuse dans ce lit bien chaud, au pied d'une image de la Vierge qui semblait lui sourire, et tout entourée de ces guirlandes de houx qui garnissaient les murailles comme parure de fête !

Le prêtre qui avait jadis ouvert à cette petite âme les premiers horizons du ciel, vint recevoir ses dernières confidences. Il écouta ses candides aveux : elle se reprochait amèrement quelque impatience dans ses douleurs : c'était là sa grande faute.

Pas d'amertume contre ceux qui avaient brisé sa jeune vie. "Pauvre mère, disait-elle, que je voudrais qu'elle fût bonne ! Voyez-vous, Père, c'est qu'elle ne savait rien de ce que vous nous avez dit."

L'huile sainte oignit les pieds et les mains de l'enfant ; mais la messe de minuit lui réservait un grand bonheur.

Le soir, une fenêtre s'ouvrit sur la chapelle. Nora put entendre une dernière fois les cantiques de la terre ; puis, quand les Sœurs et les orphelins se furent rapprochés de la sainte Table, le prêtre monta, apportant aux lèvres avides de la petite mourante le Jésus de la crèche.

L'enfant le reçut avec des larmes d'amour et tomba dans un profond recueillement. Bientôt, du reste, on put voir qu'elle se mourait, mais sans douleur. De temps en temps, elle prononçait encore quelques mots : "Jésus, Marie," et parfois : "Pauvre mère."

La cloche sonna la messe de l'aurore : la mourante se redressa, ses yeux s'ouvrirent, une immense joie rayonna sur son visage, puis elle retomba...

A ce moment, deux enfants s'embrassèrent au ciel : Jésus recevait Nora.

Sur la terre, on disait la messe de l'aurore.

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
1r Mach. XII. 46

PRIONS POUR NOS MORTS

M^r. Langlin, ve McCorn. — E. Bayard, ép. Meilleur. — Th. Goghlin. —
Ferd. Palvy. — J. Davitt. — A. Lafayette Lespérance. — P. Tomilly. — Jenny
Nilson. — R. Salmon. — F. Corriveau. — D. Barette. — P. Cadoua. — F. X.
Savariat. — Caro Jones, ép. Corbin. — W. Coleman. — H. Parquette, ve
Lafond. — Th. Lahy. — P. Roylan.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la poste ou autrement sont remplies avec ponc-
tualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES

Grand choix de MONTRES en OR
et ARGENT des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Americaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Étran-
ger, argenterie, lunettes et lorgnons
en or, argent, acier et nickel. Chape-
lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.

(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bols
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

544, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

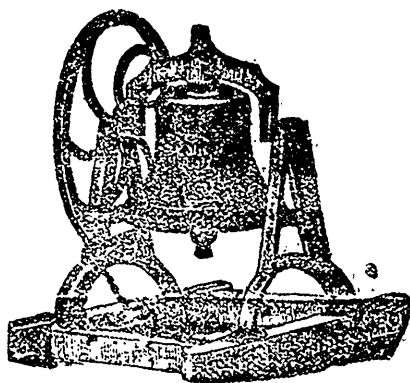
POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC

SOUS LA DIRECTION

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. M.



FONDERIE CANADIENNE CLOCHES!

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS AVEC MONTUBES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de
meilleure qualité que les cloches
anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des
églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes

E-CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue Lagauchetière,

1000 REAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le septième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 21 DEC. 1887, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIÈRE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....do	\$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....do	2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....do	300	3,000
15 Ameublements.....do	200	3,000
20 do.....do	100	2,000
100 Montres d'or.....do	50	5,000
1,000 Montres d'argent.....do	20	20,000
1,000 do do.....do	10	10,500

2,117 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....do	\$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....do	500	1,000
4 Voitures.....do	250	1,000
50 Chaines d'or.....do	40	2,000
1000 Services de toilette.....do	5	5,000

557 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; ga garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

RUE NOTRE-DAME, Montréal.